

ARRETE N° 000002 /MINAS du 23 NOV 2022
 portant nomination d'un responsable dans les services déconcentrés
 du Ministère des Affaires Sociales.

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Première Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales,

ARRETE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommée au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Affaires Sociales :

DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DE L'EXTREME-NORD

Délégué Régional : Madame **ZIZAMLE, née IYALE TAPITHA HAINANKOUA,** Inspecteur des Affaires Sociales, matricule **613 002-R,** précédemment Délégué Départemental des Affaires Sociales du Diamaré, en remplacement de Madame **IBRAHIM, née MAMMA LADANG Pauline,** admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé le 23 NOV 2022

Le Ministre des Affaires Sociales,

Pauline Irène NGUENE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
012785	23 NOV 2022
PRIME MINISTER'S OFFICE	

